

DEMARRER LES SUPPLEANCES DANS LE 2nd DEGRE ET OPTIMISER SA PRATIQUE DE CLASSE

Public : Cette unité de formation est ouverte à tous les nouveaux suppléants, en poste dans un établissement du 2nd degré...

Formation
Hybridée

Lieu :
Institut Saint Joseph
(ISFEC) Montpellier

Date(s)
Journées en présentiel :
14 janvier et 8 février 2023
(9h-12h et 13h-16h)

Classes virtuelles :
30 novembre 2022 et
8 mars 2023 (18h-19h30)

Distanciel asynchrone
à partir du
7 novembre 2022

INITIATION
SENSIBILISATION

Prérequis : Etre suppléant en exercice (PVI en collège ou lycée).

OCC-2022-00865

Les suppléants doivent posséder de nombreux outils didactiques et pédagogiques pour répondre aux attentes de chacun de leurs apprenants ; ils contribuent au même titre que les autres professeurs à la réussite des élèves. Nous portons collectivement la responsabilité de leur professionnalisation et de la qualité de la formation qui leur est dispensée

COMPETENCES DEVELOPPEES :

Toutes les compétences du référentiel, en priorité les compétences « cœur de métier » :

- Construire et mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves ;
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves ;
- Evaluer les progrès et les acquis des élèves.

Mais aussi :

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

CONTENUS ET DEROULEMENT :

Le dispositif est hybride : distanciel (asynchrone + synchrone) – Présentiel - distanciel (asynchrone + synchrone). Temps individuel estimé de formation = 18h

Le dispositif asynchrone consiste en

Une banque documentaire dont l'exploration est guidée par un guide (comprenant lui-même un **QCM à renseigner et à envoyer** au formateur-référent) ;

Un forum de discussion ouvert à tous les inscrits pour discuter et échanger entre néo-professionnels ;

Une adresse mail d'accompagnement individuel (crédit mail à poser pour éviter les débordements).

Le dispositif synchrone consiste en

Deux classes virtuelles (CV1 et CV2) de 1h30 chacune, positionnées en fin de trimestre 1 (2 dates) et en fin de trimestre 2 (2 dates).

Chaque classe virtuelle aborde chacune des 2 thématiques : **exercice d'une autorité éducative – conception des cours**.

OBJECTIFS :

Permettre aux suppléants débutants d'acquérir des éléments essentiels de la culture commune de l'enseignement et de développer les premiers gestes de métier, incontournables dans la prise en main et gestion d'une classe. Plus précisément, il s'agira de :

- Gérer sa relation aux élèves (relation individuelle et/ou collective) ;
- Concevoir et préparer son enseignement (contenus et modalités de travail) ;
- Analyser sa pratique pour la réajuster ;
- Appuyer sa préparation au concours sur l'expérience construite.

Classe virtuelle 1	Journée 1	Journée 2	Classe Virtuelle 2 :
Identifier les représentations de la pédagogie et les besoins lors de la prise en main d'une classe <i>Tour d'écran et premières considérations pédagogiques</i>	Gérer une classe en début et en cours d'année Elaborer une progression Construire une séquence et une séance d'enseignement Intégrer les différentes formes d'évaluations	Analyses et ajustements de séquences construites Concevoir des séances en classe inversée et renversée Evaluer par compétences et contrat de confiance.	Analyse de pratiques pédagogiques Identifier les élèves à BEP et proposer des adaptations pédagogiques Lien avec les attentes du concours Evaluation des acquis Evaluation de la formation

Evaluation des acquis : Sous forme d'un quizz effectué en fin de deuxième classe virtuelle (fin du module)

Appréciations 21-22

Très satisfaisant	50%
Satisfaisant	50%
Juste suffisant	-
Insuffisant	-
Très insuffisant	-

Soit une évaluation de **4,5/5**

Coût : FORMRIS

Karine AVRAMIDIS,
Formatrice ISFEC

Dernière mise à jour de cette fiche le 9 mai 2022

MODALITES :

- Distanciel synchrone et asynchrone
- Documentation et outillage (apports et mutualisation)
- Analyse de pratiques